

# CHRONIQUE

*Bonne et heureuse année 2016*

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

### FAIT DIVERS

**LA FÊTE A BEL  
ET BIEN EU LIEU** P.4

**Loi de finances 2016 :  
La barre des  
1000 milliards  
de FCFA franchie** P.5

Les vœux du président Faure Gnassingbé à la nation :

# Le Chef de l'Etat promet d'intensifier la lutte contre la corruption

**L**e président Faure Gnassingbé n'a pas dérogé à la tradition à la veille de la nouvelle année. S'il est vrai que son discours est intervenu deux jours après cette nouvelle année, c'est-à-dire le 02 janvier au lieu du 31 décembre, l'essentiel c'est qu'il s'est encore une fois adressé à son peuple en faisant d'abord le bilan de l'année écoulée et en déclinant également les perspectives pour cette nouvelle année... **Suite à la page 3**



Le Président Faure Gnassingbé lors de son discours



Abass Kaboua, Pdt MRC

**Le MRC fustige le manque d'honnêteté de l'opposition  
et accuse le CAP2015 d'avoir encaissé 3,5 milliards de FCFA  
auprès de Bolloré, Ouattara, Compaoré et de Mahama** P.3

### Bilan des activités d'AIMES-AFRIQUE en 2015 :

**2.743 patients opérés  
et 30582 consultés**

**P.2 L'ONG posera déjà  
ses valises le 25 janvier  
dans les Plateaux**



Dr Michel Kodom

**Djimon ORE à la recherche du  
bonheur perdu, se fait donneur  
de leçons aux journalistes** P.2



Oré Djimon

### Coopération Germano-togolaise :



Gerd Müller

**Le ministre Gerd Müller  
au Togo pour renforcer  
l'axe Berlin-Lomé** P.4

# Djimon ORE à la recherche du bonheur perdu se fait donneur de leçons aux journalistes

Hier dans l'émission auditeur-actualité de Radio Victoire Fm, l'ancien lieutenant de Gilchrist Olympio, l'honorable député Djimon ORE s'est montré ridicule et orgueilleux face aux auditeurs à travers ses prises de position, tantôt pour donner des leçons aux journalistes, tantôt pour juger l'action des autres acteurs politiques.

Calomnier les journalistes est devenu une technique de communication actuellement très en vogue chez de nombreux acteurs de la vie politique. C'est à cet exercice que s'est prêté hier avec volupté le sulfureux président du Front des Patriotes pour la Démocratie (FPD), de Djimon ORE, parti composé essentiellement des enseignants et de ses anciens camarades de village, sur cette radio.

Cet ancien enseignant du collège aujourd'hui président de parti s'est érigé en donneur de leçon aux journalistes, balbutiant que ces derniers font mal leur travail en soutenant le pouvoir. Il s'attaque particulièrement aux journalistes

qu'il estime proches du pouvoir. Ces propos venant de quelqu'un qui se proclame démocrate, constituent une atteinte grave aux valeurs de la démocratie que porte la presse, mais aussi une insulte à l'encontre des milliers de lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.

En insultant les professionnels des médias, ORE vient allonger la liste des personnalités politiques qui tiennent des propos injurieux à l'encontre des journalistes critiques à leur égard. Dans ce matraquage verbal en règle, Djimon ORE a clairement pris une longueur d'avance sur ses confrères et consœurs de la classe politique qui ne cessent de faire de la vitupération anti-journalistique leur marque de fabrique.

Les dirigeants politiques devraient pourtant s'abstenir de recourir aux diatribes comminatoires et méprisantes dont ils usent et abusent pour couvrir leurs propres incohérences ou refuser d'assumer des évidences. Ce n'est pas en tuant le messager qu'on empêche le message de passer, dit-on souvent.

ORE, un avenir politique



L'honorable Djimon ORE

incertain

" Concernant un dialogue politique réclamé par certains avant le scrutin, il faut rappeler que depuis 3 ans, le gouvernement a invité les partis de l'opposition à s'asseoir autour de la table, ce qu'ils ont toujours refusé. Or, à quelques jours des élections, les mêmes se réveillent pour exiger ce dialogue. Je pense que c'est trop tard. On peut toujours discuter de l'amélioration du cadre électoral, mais pour

le reste, il s'agit d'une tentative pour bloquer le processus électoral. " Ces propos sont ceux de l'ancien lieutenant de l'UFC et Ministre d'alors de la Communication, Djimon ORE.

Aujourd'hui désœuvré et dépourvu de soutien, M. ORE change son fusil d'épaule en accusant vertement le pouvoir d'être responsable des échecs des différents pourparlers.

Pour cet ancien ministre qui

mettait mal à l'aise les Togolais par sa lecture désastreuse des communiqués finaux du conseil des ministres, le parti au pouvoir est à la source du non avancement des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Le député n'a pas manqué de balayer du revers de la main la proposition du président du Mouvement des Républicains Centristes (MRC), Abass Kaboua, d'aller aux états généraux de l'opposition. " Aurait-il tenu ces propos s'il était encore au gouvernement ? ", se demandent plusieurs observateurs de la scène politique togolaise.

Djimon ORE doit donc faire marche arrière et présenter des excuses aux journalistes pour son manque de respect et ses propos discourtois.

Rappelons que notre ancien enseignant avait déjà traité de " naïfs " tous ceux qui ont participé à la dernière élection. A l'analyse de ses propos et actes, certains observateurs avisés estiment que la mort politique de Djimon ORE surviendra après les législatives prochaines.

Eda

## La Fondation Godek fait don aux enfants handicapés d'Adidogomé pour les fêtes de fin d'année

La Fondation Godek a offert le 23 décembre dernier au Centre Médical Social (CMS) d'Adidogomé, un don aux enfants handicapés de ce quartier (une banlieue nord de Lomé).

Ce don composé de vivres et de non vivres a permis à ces enfants de célébrer les fêtes de fin d'année dans de bonnes conditions. "Nous avons l'habitude de célébrer les fêtes de fin d'année avec les populations de Lomé et de l'intérieur du pays. Cette année, nous ne voulons pas déroger à la règle et nous avons choisi offrir ces cadeaux aux enfants d'Adidogomé en

situation de handicap pour leur permettre aussi d'être heureux au moment des fêtes de Noël et de Nouvel an ", a expliqué M. Godwin Elendu, premier responsable de la fondation.

" Lorsque nous jetons un regard autour de nous, nous remarquons que les enfants en situation de handicap sont toujours négligés et abandonnés, raison pour laquelle, nous avons trouvé opportun d'aller vers eux à travers ces dons pour leur permettre de se réjouir, eux aussi, en cette fin d'année ", a-t-il ajouté.

Le président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe, Kossi Aboka, a réitéré



M. Godwin Elendu, le 1er responsable de Godek, remettant un jouet

l'engagement du Chef de l'Etat à œuvrer pour le respect des droits des personnes en situation de handicap au Togo. " Le

respect des droits des personnes en situation de handicap est une préoccupation du Chef de l'Etat. Les personnes handi-

pées ont les mêmes droits que toutes autres personnes ", a-t-il indiqué.

Au cours de la cérémonie, M. Aboka a promis accompagner en 2016, l'artiste handicapé, Elisha, à faire le clip des chansons qu'il a eu à composer. A travers un sketch, les femmes d'Adidogomé ont fait savoir au public que les personnes en situation de handicap ont aussi des talents et peuvent occuper des postes de responsabilité.

Rappelons que la Fondation Godek est créée en 2012 et œuvre en faveur des personnes en difficulté. Elle contribue également à l'éducation et à la scolarisation des personnes en situation de handicap.

Carole AGHEY

## Bilan des activités d'AIMES-AFRIQUE en 2015 :

# 2.743 patients opérés et 30582 consultés

## L'ONG posera déjà ses valises le 25 janvier dans les Plateaux

L'Association internationale des médecins pour la promotion de l'éducation et de la santé en Afrique (AIMES-Afrique) était face à la presse la semaine dernière à son siège à Lomé, pour présenter le bilan de ses activités durant l'année 2015 et les perspectives pour les années à venir en vue d'améliorer ses prestations.

Au total, deux mille sept quarante-trois (2743) patients ont été opérés avec succès en chirurgie générale (hernies, fibro-

mes, goitres, lipomes, tumeurs) et en ophtalmologie (cataractes, ptérygions) et trente mille cinq cent quatre-vingt-deux (30582) consultations médicales spécialisées ont été réalisées dans les milieux ruraux et dans les centres de détention des cinq(5) régions du Togo par Aimes-Afrique au titre de l'année écoulée.

L'ONG a également dépisté 3560 personnes du VIH/ SIDA puis formé 163 agents de santé sur toute l'étendue du territoire national sur des thématiques telles que la médecine humanitaire,

la prise en charge des plaies opératoires.

Elle a encore effectué 120 heures de sensibilisation sur les médias nationaux

Selon le président de AIMES-Afrique, Dr Serges Michel KODOM, les missions chirurgicales de cette année ont été une réussite car ayant pris en compte les 05 régions. " On peut dire globalement que AIMES-AFRIQUE pour l'année 2015 a réalisé des activités dans les différents axes stratégiques contenus dans notre programme d'action. Nous avons travaillé beau-

coup sur les missions médico-chirurgicales et c'est la toute première fois que nous avons fait les cinq (5) régions du Togo et pour la région centrale, nous avons opéré plus de 1047 patients et plus de 30 000 patients ont été soignés et ont bénéficié des produits gratuits de AIMES AFRIQUE. Nous avons aussi formé du personnel local sur la médecine humanitaire parce que la plupart des médecins qui sont là n'aiment pas aller en milieu rural ; c'est pourquoi il faut encourager ceux qui sont là

Suite à la page 7

CHRONIQUE  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récepissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la  
Publication

ALIZIOU ESSODINA  
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. Talom.  
Jean-Pierre B.  
Espoir D.  
Pierre AGBANDA

Imprimerie St Louis  
Tirage : 2000 ex.

**Les vœux du président Faure Gnassingbé à la nation :****Le Chef de l'Etat promet d'intensifier la lutte contre la corruption**

**Le président Faure Gnassingbé n'a pas dérogé à la tradition à la veille de la nouvelle année. S'il est vrai que son discours est intervenu deux jours après cette nouvelle année, c'est-à-dire le 02 janvier au lieu du 31 décembre, l'essentiel c'est qu'il s'est encore une fois adressé à son peuple en faisant d'abord le bilan de l'année écoulée et en déclinant également les perspectives pour cette nouvelle année.**

" Pour cette année 2016, je voudrais, chers compatriotes, former à votre endroit des vœux ardents de santé, de paix profonde et de prospérité pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

Mes vœux s'adressent également à tous ceux qui vivent avec nous dans la quiétude et la fraternité et pour qui le Togo est comme une deuxième patrie ", a dit le président Faure Gnassingbé dans son adresse à la nation le 02 janvier 2016. Il n'a pas manqué d'exprimer sa profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré à la préservation du climat de paix et de stabilité dans notre pays, consolidant ainsi notre réputation de terre d'accueil.

Le Chef de l'Etat, en rappelant quelques faits marquants de l'année écoulée, n'a pas manqué de relever les pertes en vies humaines qu'a connues le pays, notamment dans l'incident survenu dans l'usine de cimenterie WACEM et les événements de Mango. " Nous regrettons les événements tragiques qu'a connus notre pays, le Togo, notamment à Tabligbo et Mango. Je compatis pleinement à la douleur des familles éplorées et je leur présente mes condoléances les plus attristées ", a déclaré le président Faure Gnassingbé. Il a appelé les forces de sécurité à plus de professionnalisme dans la gestion des manifestations et les populations au civisme.

L'année 2015 n'est pas seulement marquée par des tragédies mais également par des moments de joie. En effet, le président de la République a rappelé la réussite du scrutin présidentiel du 25 avril dernier qui s'est déroulé dans un climat apaisé, libre et transparent. Les Togolais ont fait " la preuve de la grande maturité en refusant de céder aux remises en question faciles et aux anathèmes de toutes sortes. Chacun de nous peut être



Le Président Faure Gnassingbé lors de son discours

fier de ce résultat ", a indiqué le président de la République dans son discours.

S'agissant des perspectives pour l'année 2016, le président de la République a fait une annonce très attendue par la classe politique. Il s'agit des réformes constitutionnelles et institutionnelles sans oublier les élections locales. " Dans le même esprit, de nouvelles étapes seront franchies dans le processus de réformes politiques et de décentralisation. Ceci nécessite de donner corps à la commission sur les réformes constitutionnelles et institu-

tionnelles et d'amorcer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales ", a souligné le président Faure Gnassingbé.

Sur le plan économique, le Chef de l'Etat a relevé que les indicateurs enregistrés par la récente enquête " QIBB " sur les conditions de vie des Togolais laissent apparaître une amélioration sur le plan énergétique, l'accès à l'eau potable et l'éducation. " Les derniers chiffres issus des enquêtes spécialisées dites " QIBB 2015 " sont éloquentes. Ils montrent une

réduction sensible de la pauvreté et du chômage, ainsi qu'une amélioration nette de l'accès aux services sociaux de base notamment, l'éducation, l'électricité et l'eau potable ". Il n'a pas passé sous silence les infrastructures économiques et sociales qui conduisent le Togo résolument vers l'émergence.

Pour y arriver, le chef de l'Etat promet une administration très forte et l'intensification de la lutte contre la corruption. " Dans le même sens, la lutte que nous avons entamée contre la corruption doit être intensifiée avec méthode

et détermination ", a martelé le président Faure Gnassingbé.

L'un des sujets qui ont retenu l'attention des Togolais est la tenue du sommet sur la sécurité maritime. En effet, initialement prévu du 04 au 07 novembre 2015, ce sommet a été reporté pour 2016. Le président Faure Gnassingbé rassure que ce sommet aura lieu sûrement dans le premier semestre de 2016. " Le Togo abritera la Conférence Internationale sur la Sécurité Maritime et le Développement, sous l'égide de l'Union Africaine. La tenue, dans notre pays, de cette grande manifestation traduit l'importance que nous accordons à la sécurité, gage de paix et de stabilité, et condition essentielle pour le progrès économique et social ", a indiqué le président Faure Gnassingbé. Il a appelé tous les Togolais à œuvrer pour le succès de ce sommet qui, à coup sûr, aura les retombées économiques pour notre pays.

Comme on le voit, le Chef de l'Etat a non seulement fait un bilan de l'année 2015 mais également annoncé de grands chantiers pour l'année nouvelle.

**Aliziou Dominique**

## Le MRC fustige le manque d'honnêteté de l'opposition et accuse le CAP2015 d'avoir encaissé 3,5 milliards de FCFA auprès de Bolloré, Ouattara, Compaoré et de Mahama

**Dans un mémorandum présenté à la presse le 04 janvier dernier à Lomé, le Mouvement des Républicains Centristes (MRC), parti de l'opposition togolaise, a tenu " à rendre grâce à Dieu de lui avoir permis de faire ces expériences (ndlr politiques) mêmes si elles n'ont pas été concluantes ". Le parti de Frédéric Abass Kaboua appelle une fois de plus aux " états généraux de l'opposition " et invite par la même occasion " le peuple togolais (...) à garder espoir car le bout du tunnel est proche "...**

Dans ce document de douze pages, le leader du MRC, Frédéric Abass Kaboua, retrace non seulement le parcours alambiqué de l'opposition togolaise depuis les années 90, mais aussi celui de son parti au sein des différents regroupements de l'opposition depuis l'accession de Faure Gnassingbé au pouvoir en



Abass Kaboua, président du MRC

2005, avant de pointer du doigt l'attitude d'un certain " nouveau parti politique qui a voulu tout s'accaparer et phagocyter par la même occasion tout le monde au sein de l'opposition..." et qu'il désigne comme auteur " des échecs " de l'opposition togolaise.

Selon le mémorandum, depuis la création du Collectif Sauvons le Togo (CST) en 2012 alors que " tout fonctionnait très bien " parce que les négociation

étaient bien menées avec le pouvoir pour enfin avoir une porte de sortie de crise, des individus sont entrés dans la danse avec pour seule ambition : " prendre le contrôle de tout ". Ce qui a naturellement fragilisé le mouvement avec pour point d'orgue la création d'un autre regroupement politique : l'Arc-en-ciel.

Parlant du choix du candidat unique de l'opposition, le MRC reconnaît l'existence de " deux

antagonismes " doublés de " méfiance " qui anime les acteurs politiques de l'opposition dans diverses tentatives de dialogue inter-opposition, que ce soit à " Avépozo, à Baguida ou encore à Lomé ".

Pour le MRC, au moment où bien de formations politiques s'accordaient sur la vision du CAR et de l'ADDI à savoir : " sans réforme il n'est pas question de s'aventurer vers une quelconque élection perdue d'avance ", " un certain parti politique avait son agenda caché : participer à l'élection présidentielle du 25 avril 2015 quel que soit le prix à payer ". Et le prix, le MRC l'estime à plus de " 3,5 milliards de francs CFA que ces responsables politiques sont allés chercher auprès de Bolloré, de Ouattara, de Compaoré et de Mahama "...

Comme on peut le comprendre, c'est le CAP 2015 qui a dribblé les autres partis de l'opposition pour se présenter au

**Suite à la page 6**

# La corruption est un crime grave qui affaiblit la société : La lutte contre ce fléau va s'intensifier au Togo

**L'une des importantes mesures annoncées dans le discours à la nation du chef de l'Etat Faure Gnassingbé le 2 janvier 2016 reste indéniablement la lutte contre la corruption. Ce phénomène assimilé à un crime et qui n'épargne aucun pays, affaiblit nos sociétés.**

"... La lutte que nous avons entamée contre la corruption doit être intensifiée avec méthode et détermination", a prévenu le président de la République.

Le mal est très réel au point que les Nations Unies lui consacrent une journée de lutte.

En effet, chaque année, à la date du 9 décembre, le monde entier célèbre la journée de lutte contre la corruption. Cette année, la tradition a été encore respectée. Une occasion pour le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, d'adresser un message fort au monde entier, afin qu'il combatte cette gangrène qui ralentit le développement de nos Etats.

Selon les Nations Unies, le phénomène de la corruption existe tant dans les pays, qu'ils soient riches ou pauvres. Cependant, il frappe les populations pauvres de façon disproportionnée. La corruption n'est pas sans conséquences pour nos Etats. Elle entrave les efforts déployés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement convenus à l'échelle internationale, sape la démocratie et l'Etat de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse les marchés, dégrade la qualité de vie et favorise la criminalité organisée, le terrorisme et d'autres menaces pour la sécurité humaine. Elle contribue également à l'instabilité et à la pauvreté et constitue un facteur dominant qui conduit les Etats

fragiles à la déliquescence.

C'est pourquoi, les Nations Unies exhortent toutes les composantes de la société à se sentir concernées par cette lutte en s'y impliquant pleinement. Les pouvoirs publics, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les médias et les citoyens du monde entier sont invités à conjuguer leurs efforts pour lutter contre cette forme de criminalité.

Dans son message à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le Secrétaire Général de l'ONU a déclaré que "le temps est révolu où la corruption, le trafic d'influence et les flux financiers illicites étaient considérés comme des pratiques normales".

Selon lui, la corruption doit être vigoureusement combattue car elle a des effets désastreux sur le développement, les fonds qui devraient servir à financer des écoles, des cliniques et d'autres services publics se retrouvant entre les mains de criminels.

De plus, elle exacerbe la violence et l'insécurité et creuse les inégalités, surtout dans les sociétés vulnérables. Elle peut susciter un mécontentement et une colère bien compréhensibles et déclencher des troubles sociaux.

"La lutte contre la corruption commence avec la coopération internationale, mais elle ne pourra prendre fin que lorsque



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

le combat aura été gagné dans tous les secteurs de toutes les sociétés", a souligné Ban Ki-Moon. Pour lui, "l'élimination de la corruption contribuera à l'édification d'un avenir meilleur pour tous".

D'après un récent sondage d'opinion mené en Afrique, Transparency International estime que 75 millions d'Africains ont versé un pot-de-vin au cours de l'année dernière.

Une majorité d'Africains déclare que la corruption a progressé au cours des 12 derniers mois et ils jugent que la plupart des gouvernements ne remplissent pas leurs obligations pour enrayer les abus de pouvoir, la corruption et les ententes secrètes, selon un nouveau sondage d'opinion réalisé par Transparency International.

Beaucoup d'Africains, en particulier les populations défavorisées, subissent le poids de la corruption quand ils tentent d'avoir accès aux services publics de base dans leur pays. 22% des gens qui ont été en contact avec un service public

au cours des 12 derniers mois, ont versé un pot-de-vin. Les services publics les plus concernés sont les tribunaux ou la police. Respectivement 28 % et 27% des personnes qui ont eu un contact avec ces services, ont versé un pot-de-vin,

dénonce Transparency International. Et le président de cette organisation, José Ugaz, d'appeler les gouvernements et les juges à venir à bout de la corruption, à mettre un terme à l'impunité et à mettre en œuvre l'Objectif 16 des Objectifs de développement durable édictés par les Nations unies et visant à réduire la corruption.

Dans notre pays, des structures à l'instar de l'Office Togolais des Recettes ont été créées pour lutter contre la corruption et intensifier la mobilisation des recettes au profit de l'Etat.

Faure Gnassingbé a bien compris que le développement passe aussi par la lutte contre ce fléau. Vivement que cette lutte aboutisse.

Pierre AGBANDA

## Fait divers

### LA FETE A BEL ET BIEN EU LIEU

**Yolou n'y croyait plus, mais, in fine, la fête a eu lieu chez lui. Notre compatriote avait portant tout apprêté, mieux, il s'était bien préparé avec ses maigres moyens pour offrir à sa famille " nombreuse " les deux fêtes de Noël et de nouvel an. Mais un cas de force majeure a failli ternir le nouvel an. Le grand et géant bouc castré acheté pour la circonstance, a failli remettre tout en cause.**

Agé de cinquante deux ans, Yolou est employé de bureau dans une administration à Lomé. Il vit depuis cinq ans avec son épouse Adjoa et ses 07 enfants dans le quartier de Démakpoè, une localité située au nord-ouest du canton d'Agoè. C'est là qu'il a bâti sa maison depuis qu'il est arrivé à Lomé.

Etant fils unique de sa famille et le seul d'ailleurs qui vit d'un salaire, Yolou s'est vu contraint d'accueillir chez lui une fille et trois garçons, tous enfants de ses sœurs ainées.

Pour nourrir toutes ces bouches, que ce soit en temps normal ou le jour de fête, il faudrait engranger une fortune. Yolou en était conscient. Il savait également qu'en dehors de cette charge prévisible, il allait accueillir chez lui des visiteurs, notamment les voisins ou leurs enfants et bien d'autres personnes.

Aussi, s'était-il préparé pour pallier toute éventualité. En dehors des ingrédients qui allaient servir à préparer la sauce et les mets pour la circonstance, il avait acquis un superbe bouc au pelage coloré de blanc et de noir. Ceux qui ont vu la bête sortir du taxi avaient félicité le compatriote. Ils s'étaient même nourris d'espoir.

Mais, quelle n'a pas été la surprise de Yolou de constater qu'au moment d'égorger la bête, elle était introuvable. Et pourtant, elle était aperçue dans la cour les minutes qui ont précédé le réveillon. Où pouvait-elle aller ? Qui pouvait s'introduire dans la maison pour l'enlever discrètement ? Autant d'équations auxquelles il n'y avait pas de solutions idoines.

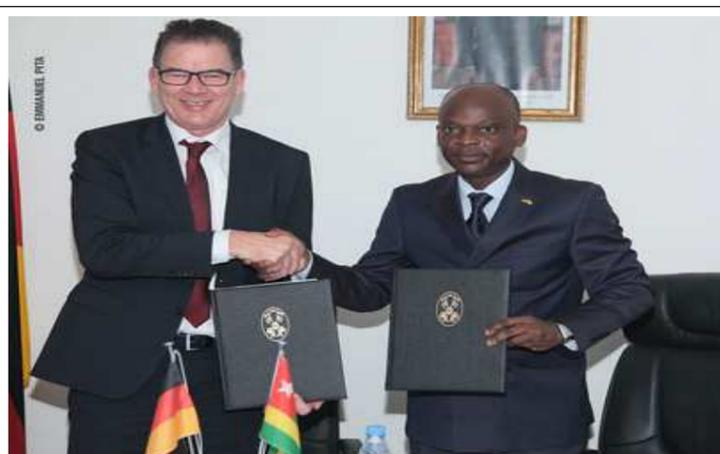
La situation allait tourner au vinaigre quand un ami fit son entrée et porta à la connaissance de Yolou, totalement désespéré, qu'une bête avait été retrouvée et gardée chez le chef du village en attendant de retrouver son propriétaire. Sans perdre le temps, les deux amis, avec une forte délégation, se dirigèrent au domicile du chef où Yolou a reconnu son bouc. La fête qui a failli être gâchée, a finalement eu lieu à la satisfaction de tous.

Tout est bien qui finit bien, dit-on. Que 2016 qui a bien commencé, arrive ainsi à sa fin pour le couple Yolou et pour toute la nation togolaise.

B. TALOM

## Coopération Germano-togolaise : Le ministre Gerd Müller au Togo pour renforcer l'axe Berlin-Lomé

**Le Togo et l'Allemagne sont unis par des liens historiques : ceux de la colonisation. Bien que l'Allemagne ait perdu très tôt sa colonie, les relations entre les deux pays sont restées solides et se renforcent au fil des années. Dans le cadre de ces bonnes relations, le ministre allemand de la Coopération économique et du Développement, Gerd Müller, a effectué un séjour d'amitié et de travail de 48 heures au Togo.**



Les ministres allemand, Gerd Müller (g) et togolais Rovbert Dussey (dt)

Arrivé dans notre pays le 3 janvier, le ministre allemand s'est rendu le 5 janvier 2016 sur le chantier de la restauration de l'ancien Palais des gouverneurs situé au bord de la mer à Lomé. Cette visite guidée a été effectuée en compagnie du Premier ministre togolais, Komi Selom Klassou. Gerd Müller s'est estimé ravi de la "volonté des autorités togolaises de rénover et d'offrir à la culture du pays un monument

qui symbolise à jamais la proximité historique entre les deux pays".

Le séjour du ministre allemand de la coopération a été ponctué également par des réunions bilatérales avec les autorités togolaises et des visites de projets à Lomé et au nord du pays.

L'hôte allemand a échangé avec le chef de l'Etat, Faure

Gnassingbé, le lundi sur la relation politique et économique entre les deux pays. Cette entrevue a été suivie d'un dîner officiel offert à son honneur dans la soirée au Palais des congrès de Kara. Lors du dîner, Gerd Müller a souhaité que 2016 soit pour le Togo une année de relance économique.

" Nous sommes impression-

Suite à la page 7

# Le Togo sélectionné pour le programme Seuil "Threshold" du MCC: Les réformes audacieuses entreprises par Faure Gnassingbé portent enfin leurs fruits

Dans un communiqué en date du 17 décembre dernier, le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation (MCC) a annoncé l'admission du pays de Faure Gnassingbé au Programme Seuil "Threshold". Cette décision fait suite à la validation, par le Togo, de dix (10) indicateurs MCC sur les vingt (20) à valider. Cette performance est, sans nul doute, à mettre à l'actif du Président de la République, Faure Gnassingbé, qui n'a ménagé aucun effort pour impulser le pays sur la voie de plusieurs réformes courageuses dont les fruits commencent par tomber.

" Le Togo a présenté une trajectoire claire à la hausse sur la performance globale sur les cartes des scores au cours des dernières années ", souligne le Millenium Challenge Corporation (MCC) dans un communiqué rendu public le 17 décembre dernier. Cette performance est le fruit d'importantes

réformes entreprises dans plusieurs secteurs stratégiques, grâce à la politique audacieuse du Gouvernement togolais avec pour chef d'orchestre le Président Faure Gnassingbé.

En matière de bonne gouvernance qui se traduit par la volonté des premières autorités du pays de faire de la transparence leur cheval de bataille, la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) vient à point nommé donner un peu plus de clarté dans le processus de mobilisation des recettes fiscales et douanières au niveau des "poumons" de l'économie nationale, notamment les douanes, le port, l'aéroport, etc.

De même, la facilitation des procédures du commerce extérieur s'est concrétisée avec la création du Guichet unique du commerce extérieur, sans oublier l'amélioration du climat des affaires. Désormais, non seulement les opérateurs économiques ont d'énormes gains puisque le temps et les formalités d'exportations des produits



Le Président Faure Gnassingbé

sont réduits grâce à cette plateforme dématérialisée, mais aussi il est facile de créer une entreprise en un temps record et avec peu de frais.

D'un autre point de vue, les retombées des mutations courageuses engagées sous l'impulsion de Faure Gnassingbé, sont également visibles en matière des droits de l'homme, en témoigne la fermeture du Bureau des Nations Unies aux Droits de l'Homme à Lomé en raison des avancées notables

réalisées par le Togo.

D'autres avancées telles que la révision du Code de la famille, l'adoption du Statut de l'opposition, les progrès en matière de vulgarisation de l'électricité, l'accès à l'eau potable, la création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption et infractions assimilées, ... sont autant de mesures courageuses qui ont énormément pesé dans la balance pour la sélection du Togo pour bénéficier de ce programme

américain d'aide aux pays en développement...

Cette nouvelle réjouit la cellule nationale du MCA (Millenium Challenge Account) qui profite de l'occasion pour remercier tous " les acteurs au développement et l'ensemble des citoyens qui se sont mobilisés pour cette noble cause ".

Rappelons que le programme Seuil "Threshold" est une initiative du gouvernement américain visant à accompagner les pays ayant réalisé d'importants progrès dans plusieurs secteurs. Ce programme s'étendant sur deux ou trois ans permet au pays bénéficiaire de s'attirer des dividendes de l'ordre de 5 à 60 millions de dollars US.

Vivement que les uns et les autres œuvrent chacun à son niveau pour maintenir au vert ces indicateurs et d'autres encore, afin que le Togo bénéficie enfin de cette manne financière qui nous tombe presque du ciel.

JPB

## Loi de finances 2016 :

# La barre des 1000 milliards de FCFA franchie L'association "Veille Economique" appelle à la rigueur dans la gestion du budget

Les députés de l'Assemblée nationale ont adopté en fin d'année dernière la loi de finances exercice 2016. Et pour une première, la loi de finances franchit la barre des 1000 milliards de nos francs puisqu'elle s'équilibre en dépenses à 1002,2 milliards de FCFA et en recettes à 962,8 milliards avec un gap de 39,4 milliards. Mais déjà, des voix s'élèvent pour demander à l'Etat une meilleure structuration du budget en vue de permettre de créer de la richesse au pays.

Pour cette année 2016, le budget de l'Etat dépasse la barre des 1000 milliards de nos francs. Au vu des besoins exprimés dans différents secteurs, notamment les secteurs socio-économique, l'éducation, la santé, etc. cette hausse du budget était, selon certains économistes, prévisible afin de couvrir efficacement la plupart des attentes.

Ainsi, les objectifs de cette loi de finances sont axés essentiellement sur la lutte contre la pauvreté, la réduction du chômage, l'amélioration des



Le ministre Adjil Ayassor

conditions de vie des populations, la relance de l'économie par la consommation et l'investissement dans les secteurs sources de croissance.

Grâce aux réformes économiques courageuses entreprises par le Chef de l'Etat avec pour conséquence, notamment la mise en place du Guichet unique pour le commerce extérieur et l'Office Togolais des Recettes (OTR), le gouvernement est dans la capacité de mobiliser davantage de ressources destinées à renflouer les caisses de l'Etat.

En dépit du fait que le ministre de l'Economie, des



Thomas Koumou, pdt de l'association "Veille Economique"

Finances et de la Planification du développement, Adjil Otèth Ayassor, a rassuré que cette loi de finances serait exécutée avec la plus grande rigueur afin d'éviter les dépenses extrabudgétaires et tout dérapage qui mettrait à mal la stabilité macroéconomique du pays, l'association " Veille Economique " conseille une gestion prudente et efficace des dépenses publiques pour créer des richesses au pays.

Pointant du doigt la dette globale du Togo sans cesse en augmentation (1000 milliards de FCFA en 2012, 1536,87 milliards de FCFA en 2015, soit

62,5% du PIB, selon le dernier rapport du Fonds Monétaire International (FMI)), cette asso-

ciation estime qu'à cette allure, le pays se rapproche du plafond de l'endettement (70%) dans la zone de convergence de l'UEMOA.

Seul bémol, selon " Veille Economique ", les recettes qui connaissent une augmentation de 16,4% dans les prévisions budgétaires, devraient croître davantage tout en maintenant la courbe des dépenses descendante afin d'inverser les tendances. Et comme le ministre Ayassor l'a certifié, cette loi de finances sera exécutée avec la plus grande rigueur afin de préserver l'équilibre macroéconomique du pays.

JPB

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

<p>POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER</p> <p style="font-size: 24px; font-weight: bold; color: #008000;">N° VERT 8280</p> <p style="background-color: #008000; color: white; padding: 2px;">Anticorruption</p>	<p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE</p> <p style="font-size: 24px; font-weight: bold; color: #008000;">N° VERT 8201</p> <p style="background-color: #008000; color: white; padding: 2px;">Renseignements</p>
---	---

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Les maladies non transmissibles: Une réalité qui tue en silence

**Les maladies non transmissibles (MNT) ou chroniques sont des maladies de longue durée d'évolution généralement lente. Elles sont de loin la principale cause de décès dans le monde, représentant plus de 63% de la totalité des décès annuels. Chaque année, 36 millions de décès sont imputés à ces maladies et près de 80% d'entre eux surviennent dans les pays à revenu faible ou moyen.**

Les 4 principaux types de maladies non transmissibles sont :

- les maladies cardio-vasculaires (telles que les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux);

- le cancer;
- les maladies respiratoires chroniques (telles que la pneumopathie chronique obstructive et l'asthme);

- et le diabète.

Les statistiques révélées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont alarmantes. En effet, plus de 9 millions des décès attribués aux maladies non transmissibles surviennent avant l'âge de 60 ans. 90% de ces décès "prématurés" sont enregistrés dans des pays à revenu faible dont le Togo. Les maladies cardiovasculaires sont responsables du plus grand nombre de décès dus aux MNT (17,3 millions de décès par an) suivies des cancers (7,6 millions), des maladies respiratoires (4,2 millions) et du diabète (1,3 million).

On impute à ces quatre groupes d'affections environ 80% de l'ensemble des décès dus aux MNT. Elles ont en commun quatre facteurs de risque, notamment le tabagisme, la sédentarité, l'usage nocif de l'alcool et la mauvaise alimentation.

Les MNT sont les premières causes de mortalité dans toutes les régions, sauf en Afrique. Cependant, selon les projections actuelles, ce continent devrait enregistrer d'ici 2020 la plus forte augmentation du nombre des décès dus aux MNT. Celui-ci devrait dépasser le

nombre cumulé des décès dus aux maladies transmissibles, aux maladies nutritionnelles et à la mortalité maternelle et périnatale. D'ici 2030, les MNT y deviendront la cause la plus courante de mortalité.

Ces maladies sont induites par des phénomènes tels que le vieillissement, l'urbanisation rapide et non planifiée et la mondialisation des modes de vie défavorables à la santé. Par exemple, la mondialisation de la mauvaise alimentation peut se traduire au niveau individuel par une augmentation de la tension artérielle, de la glycémie, de la lipidémie, par le surpoids et l'obésité. On les appelle des "facteurs de risque intermédiaires" pouvant entraîner des maladies cardiovasculaires, qui font partie des MNT.

### La réalité socio-économique des maladies non transmissibles?

Les MNT compromettent les progrès pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies. La pauvreté leur est étroitement associée. On prévoit que la croissance rapide des MNT fera obstacle aux initiatives de réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, en particulier en obligeant les ménages à faire des dépenses de santé. Les personnes vulnérables et socialement désavantagées sont malades et meurent plus vite que celles occupant une position sociale élevée, en particulier parce qu'elles ont un risque plus grand d'exposition à des produits nocifs, comme le tabac, la mauvaise alimentation, et ont un accès limité aux services de santé.

Dans les situations de faibles ressources, les coûts de santé pour les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les pneumopathies chroniques peuvent rapidement épuiser les ressources des ménages et acculer les familles à la pauvreté. Les coûts exorbitants des MNT, avec fréquemment des traitements longs et coûteux et la disparition des soutiens de familles, acculent des millions

de personnes par an dans la pauvreté et étouffent le développement.

Dans de nombreux pays, l'usage nocif de l'alcool, la mauvaise alimentation et les modes de vie défavorables à la santé concernent à la fois les groupes à revenus élevés et faibles. Toutefois, les premiers ont accès à des services et des produits qui les protègent des plus grands risques, alors que les seconds n'en ont pas les moyens.

Pour faire suite à la résolution WHA64.11 de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS élabore un Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 qui servira de feuille de route pour concrétiser les engagements pris lors de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le projet de plan d'action est présenté à l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2013 et adopté.

Au Togo, selon les statistiques mondiales de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les MNT, y com-



Un coeur qui saigne

pris les traumatismes, ont été responsables de 772 décès sur 100.000 habitants contre 679 décès sur 100.000 habitants pour les maladies infectieuses. Afin de faire face à cette ampleur des MNT, le gouvernement togolais s'est engagé dans l'action mondiale contre les MNT et est partie prenante de la déclaration politique des Nations Unies sur la prévention et le contrôle des MNT.

En prélude à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique intégré de lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT) pour la période de 2016-2020, le ministère de la santé au Togo a organisé une table ronde des partenaires impliqués dans ce secteur le 30 décembre 2015 à Lomé. Il s'agit d'une manière

générale, de solliciter l'adhésion et la contribution des points focaux des différents départements ministériels et des associations à l'action contre les MNT.

Selon un nouveau rapport publié par l'Organisation mondiale de la Santé, les gouvernements doivent agir d'urgence pour atteindre les cibles mondiales relatives à la réduction de la charge des maladies non transmissibles (MNT) afin d'éviter que, chaque année, 16 millions de personnes ne décèdent prématurément - avant l'âge de 70 ans - de maladies cardiaques ou pulmonaires, d'un accident vasculaire cérébral, d'un cancer ou du diabète. A suivre...

AGHEY Carole/ Source : OMS

## Le port de badges de l'OTR effectif depuis le 5 janvier

**Ce qui était comme une annonce, est devenu une réalité depuis le 5 janvier de cette année : le port de badges de l'OTR. Plus de 15000 badges ont été déjà confectionnés à la demande des prestataires pour répondre aux exigences de l'Office Togolais des Recettes (OTR).**

En effet, selon le communiqué de l'Office, dès le 1er janvier 2016, toutes les opérations aux guichets de la douane devraient être assujetties à la présentation d'un badge de l'OTR. Pour l'obtention des badges, il faut que le détenteur travaille sous l'autorité d'un déclarant en douane agréé, et soit déclaré à la caisse de sécurité sociale (CNSS). Conséquence de l'application de cette mesure, les transitaires non agréés ont été interdits



Kodzo Adédjé, Commissaires aux Douanes et Droits Indirects

d'accès au port autonome de Lomé ce 5 janvier. Une situation qui a écœuré les transitaires qui ont organisé un sit-in à l'entrée du port. Ils demandent l'annulation du port de badge à la navigation de la Division de la Douane du port de Lomé ou la conception d'un badge anonyme.

Pour le Commissaire des

douanes et des droits indirects, Kodzo Adédjé, cette mesure vise à sécuriser les opérations douanières. Difficile donc pour l'OTR de faire marche arrière. Il ne reste donc à ceux qui n'ont pas encore leurs badges que de se conformer à la nouvelle mesure de l'OTR.

Pierre Agbanda

## Le MRC fustige le manque d'honnêteté de l'opposition et accuse le CAP2015 d'avoir encaissé 3,5 milliards de FCFA auprès de Bolloré, Ouattara, Compaoré et de Mahama

Suite de la page 3

scrutin présidentiel sans les réformes exigées par toute l'opposition avant sa participation.

Dans ce contexte de duplicité et de méfiance, le MRC propose une série de mesures, notamment " l'organisation des états généraux de l'opposition ", " l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte pour l'adapter à

la situation du moment ", la création d'un " mécanisme transparent pour permettre à l'opposition d'avoir des ressources nécessaires pour mener ses actions ", " travailler pour faire émerger une nouvelle classe politique avec des idées novatrices ", " éduquer et sensibiliser les militants de l'opposition au civisme, au patriotisme,

au respect d'autrui et à la bonne gouvernance ", etc.

Tout en restant convaincu que la " duperie et la duplicité ne peuvent être des armes fiables en politique ", le MRC conclut son mémo en demandant au peuple togolais de " garder espoir car le bout du tunnel est proche ".

JPB

**La Direction et le personnel de Chronique de la Semaine présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016 à tous ses lecteurs et lectrices !**

**Bilan des activités d'AIMES-AFRIQUE en 2015 :****2.743 patients opérés et 30582 consultés****Suite de la page 2**

à persévérer afin d'aider les personnes rurales ", a laissé entendre le président de l'ONG AIMES Afrique, Michel Kodom.

Pour lui, il s'agira pour les années futures de poursuivre les actions humanitaires en atteignant les hameaux les plus reculés. " Pour les perspectives, nous allons toujours sur nos six axes stratégiques, à savoir les missions médecine chirurgicales, la formation, la recherche médicale, nous allons continuer aussi la sensibilisation, la lutte contre les maladies transmissibles et nous allons terminer par la mobilisation des ressources pour pouvoir travailler dans les villages jusqu'à ce que les questions d'assainissement dans ces localités soit résolues ", a-t-il souligné.

Rappelons que l'ONG AIMES-Afrique est présente dans plusieurs pays d'Afrique, notamment au Mali, au Niger, au Sénégal, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo.

**Réactions**

Les actions humanitaires d'AIMES-Afrique n'ont pas laissé indifférents des responsables des zones d'intervention. Ceux-ci ont salué l'investissement de cette ONG pour le bien-être des populations démunies.

" Ces interventions ont permis de soulager un grand nombre de malades qui ne pourraient pas se prendre en charge autrement. Plus de 11.273 patients ont été consultés dans diverses spécialités, à savoir la pédiatrie, l'ophtalmologie, la stomatologie, l'ORL, la gynécologie, la dermatologie, la chirurgie générale et

en médecine générale. 1047 ont bénéficié des interventions en chirurgie et en ophtalmologie avec succès et sans incident ", indique l'attestation signée du préfet de Tchoudjo, M. Tchami Tchambi Tchakpro, à la fin de la mission médico-chirurgicale qui s'est déroulée du 19 au 29 dans la région Centrale. " Notre satisfaction a été totale et nous souhaitons voir encore le plus rapidement possible cette ONG revenir se remettre à l'œuvre chez nous en Région Centrale du Togo avec l'aide de leurs partenaires ", a poursuivi le préfet.

Le directeur régional de la Santé et de la protection sociale de la Région des Savanes, Dr Amidou Moussa, s'est dit " satisfait des prestations ainsi que du dynamisme et du professionnalisme des équipes de AIMES-Afrique ". " L'ONG AIMES-Afrique a exécuté une campagne

**Dr Michel Kodom, Pdt de AIMES-AFRIQUE**

médico-chirurgicale foraine gratuite sous la coordination du Docteur Michel Kodom dans la région des Savanes, précisément dans les districts de Cinkassé, Kpendjal, Oti, Tandjoaré et Tône du 23 octobre

au 1er novembre 2015 ", a souligné l'attestation de bonne exécution.

**Perspectives**

En termes de perspectives pour cette année, il est prévu des

missions médico-chirurgicales humanitaires ; la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles ; des formations et recherches médicales ; la promotion de l'éducation pour la santé ; le développement communautaire et la mobilisation des ressources financières.

Comme par le passé, les missions médico-chirurgicales d'AIMES-Afrique vont se poursuivre cette année encore dans les cinq régions. Les premiers tours des missions se dérouleront du 25 au 30 janvier dans les Plateaux, du 22 au 29 février dans la Région Maritime, du 21 au 27 mars dans la Kara, du 25 au 30 avril dans les Savanes et du 23 au 29 mai dans la Région Centrale.

Vivement que de bonnes volontés se manifestent pour soutenir cette noble cause.

**Pierre A. et Espoir D.****LE TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES ENTRE EN VIGUEUR AU TOGO**

**Ce 6 janvier 2016, le Traité sur le commerce des armes (TCA), premier instrument universel juridiquement contraignant qui prévoit des standards internationaux de réglementation du commerce des armes classiques, entre en vigueur au Togo.**

Conformément à l'article 22 (2) du traité, ce dernier entre en vigueur quatre-vingt-dix jours après la date du dépôt par le Togo de son instrument de ratification. Le 8 octobre 2015, le Togo était le 14ième Etat africain à ratifier le TCA.

La ratification du TCA par le Togo s'inscrit dans la continuité des efforts fournis par le continent africain dans la lutte contre le transfert illicite des armes, et participe au renforcement du contrôle du commerce des armes dans le cadre de la sécurité des Etats dans le Golfe de Guinée.

A cet égard, Lomé accueillera le prochain sommet africain sur la Sécurité Maritime qui devrait trouver des solutions pour lutter contre la pauvreté, la piraterie et la pollution marine.

L'entrée en vigueur du TCA

impose certaines obligations à l'Etat notamment :

- L'institution et la tenue à jour d'un régime de contrôle national des transferts des armes conventionnelles ;
- L'interdiction et l'évaluation de certains risques liés aux transferts des armes, munitions, pièces et autres éléments connexes ;
- La tenue des registres des transferts et la rédaction des rapports correspondants, y inclut un rapport annuel portant sur les exportations et importations des armes classiques au Secrétariat du traité au 31 mai de chaque année.

Le commerce des armes classiques constitue un domaine complexe qui touche les aspects politiques, sécuritaires, commerciaux, des procédures et contrôles douaniers, la sécurité terrestre et maritime, la capacité de sécurisation et gestion des stocks, et la capacité de prévenir la diversion des armes qui contribue parfois à des violations des droits de l'Homme et des vio-

lences basées sur le genre. Une mise en œuvre efficace de ce traité nécessitera l'implication et la coordination entre les différents acteurs.

Aujourd'hui, 17 Etats africains ont ratifié ou adhéré au TCA, dont l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, l'île Maurice, le Niger, le Nigeria, la République Centrafricaine, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, le Tchad, et le Togo. A l'échelle mondiale, ce sont 79 Etats qui ont ratifié ou adhéré au TCA.

L'UNREC s'est activement engagé à assister les Etats africains dans le processus de ratification du TCA, et encourage tous les Etats africains à ratifier ou à adhérer au traité au plus tôt.

Pour plus d'informations sur le TCA veuillez contacter le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC).

**Source : UNREC****Coopération Germano-togolaise :****Le ministre Gerd Müller au Togo pour renforcer l'axe Berlin-Lomé****Suite de la page 4**

nés par les succès obtenus par le Togo sur le plan économique. Au nom de la Chancellerie allemande, nous tenons à vous féliciter. Votre pays est une base de stabilité dans la sous-région ouest-africaine ", a déclaré le ministre allemand lors du toast.

Il n'a pas manqué de relever les avancées enregistrées par le Togo dans plusieurs domaines tels que la bonne gouvernance, la modernisation des infrastructures (routes, port, aéroport), les programmes en faveur des plus démunis ou encore la promotion des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

Mardi, M. Müller et sa délégation se sont rendus à Sokodé où ils ont visité un centre d'apprentissage.

Depuis 2011, année de la reprise de la coopération, les

échanges se sont largement intensifiés entre Lomé et Berlin

Le ministre allemand a indiqué au chef de l'Etat qu'un nouvel accord cadre de coopération pour la période 2016-2018 serait signé prochainement.

Soulignons que le monument du Palais des gouverneurs raconte à lui seul plus d'un siècle d'histoire des relations germano-togolaises. Il émane de la volonté du gouverneur August Köhler pour rendre la nouvelle capitale coloniale visible depuis la mer. Cette demeure est érigée en sept ans, de 1898 à 1905, sous la direction technique de l'ingénieur des travaux allemand Furtkamp. C'était alors le symbole de la puissance et de la prospérité de la colonie allemande.

D'abord résidence des gouverneurs allemands, puis français, elle fut utilisée comme siège de l'Etat du Togo jusqu'en

1970. De 1976 à 1991, le Palais devient "Palais des Hôtes de marque de la République Togolaise" avant de devenir le siège de la Primature entre septembre et décembre 1991.

Conduit par Mme Sonia Lawson, le projet Palais de Lomé est un projet de restauration et de transformation de l'ancien Palais des Gouverneurs et son parc en un équipement de loisirs culturels et de parc public. L'édifice restauré qui ouvrira ses portes en 2017, sera un lieu patrimonial pour son architecture et son parc ; de promenades dans le parc de 10 hectares qui se déploie jusqu'au front de mer ; d'expositions sur Lomé, le Togo et les expressions culturelles contemporaines; de loisirs, avec des restaurants et une galerie d'art, etc.

**Pierre Agbanda****www.togoportail.net**

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre porte"

**Lisez tous les jeudis votre Journal**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## La territorialité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

**L**a Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace.

La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au

fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses

biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

### 1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

### 2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

#### 2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant :

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

#### 2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.

partenaires. En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper. Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication  
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

### Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

  
**Henry Kanyesiime GAPERI**  
COMMISSAIRE GENERAL